

Démocratie antique, démocratie viking¹.

"A furore Normanorum libera nos, Domine". Tels sont les mots sinistres derrière lesquels se cachent, pour bien des Français, les souvenirs liés aux Vikings qu'ici nous appelons les Normands, les hommes du Nord. Si l'on consulte les sources scandinaves, un proverbe revient souvent² : "C'est par la loi que l'on édifiera un pays, c'est par l'illégalité qu'il périra". D'un côté les Vikings sont dépeints comme des brutes sauvages, de l'autre ils se présentent comme des champions de l'ordre juridique.

Le crédit, ou la bienveillance, que l'on serait enclin à porter aux témoignages scandinaves, suffiraient-ils à nous permettre d'envisager une éventuelle "démocratie" chez eux durant leur période de splendeur, disons de 793 à 1066 ? Et dans ce cas un rapprochement hardi avec la démocratie antique apparaît-il justifié ?

Chacun a en tête le titre de l'admirable essai de Moses I. Finley *Démocratie antique, démocratie moderne*. C'est de lui que nous nous inspirons pour le titre de cette communication, dont l'objectif est de montrer que, tout en la connaissant relativement mal, et surtout tout en négligeant ses concepts politiques, la Scandinavie a proposé des solutions étonnamment proches parfois de celles que l'Antiquité classique avait retenues. Notre second objectif est de faire un peu mieux connaître ces civilisations du Nord, tombées dans un regrettable oubli, injustement méprisées ou au contraire mythifiées de façon suspecte.

Notre documentation est facilement accessible car nombre de sagas ont été traduites en français⁴. La période de leur rédaction (1150-1350) est certes postérieure de plusieurs générations aux faits rapportés et leur style emprunte beaucoup à l'historiographie biblique et classique, quand ce n'est pas à l'hagiographie du moment, ce qui commande une extrême prudence. On peut toutefois déceler des manifestations de "démocratie" dans cette impressionnante masse documentaire.

Même si les deux civilisations (antique et scandinave) semblent bien éloignées elles ne sont cependant pas totalement étrangères l'une à l'autre. On a retrouvé en Scandinavie des bijoux de type mycénien ; ce qui a conduit certains à se demander si la culture scandinave de l'âge du bronze (1500-400 av. J.-C.) ne venait pas d'Asie Mineure⁵. De plus les deux jumeaux du panthéon nordique (Nerthus et Freyr) rappellent à n'en pas douter les Dioscures. En outre de très nombreux objets inspirés de l'Empire romain figurent en Scandinavie. Les runes elles-mêmes remontent, en dernière analyse, à une écriture nord-italique⁶.

On sait par ailleurs de façon certaine que les scandinaves n'adoptèrent la voile qu'après l'avoir découverte sur les bateaux naviguant en Méditerranée, passé l'an 800, que les camps danois de la fin du X^{ème} et du début du XI^{ème} siècle (comme Trelleborg) s'inspirèrent de Rome et de Byzance, que le *danevirke* (la fortification-frontière du sud Danemark) est d'inspiration romaine, tout comme les serrures...

Et la notion de démocratie ?

Aucun emprunt explicite ne révèle à cet égard quelque lien que ce soit. Bien plus, les civilisations de l'Antiquité classique sont méditerranéennes, donc urbaines, tandis que la civilisation scandinave médiévale est rurale ; or nous avons en tête un fonctionnement démocratique lié au forum ou à l'agora. Les développements qui vont suivre s'appuient en conséquence sur l'observation. Nous allons constater combien la coïncidence est parfois troublante entre deux systèmes politiques aussi éloignés quant à leurs formes de démocratie.

La démocratie antique (tout comme la démocratie contemporaine), de même que la démocratie viking, repose sur deux piliers : la liberté et l'égalité, qu'un droit vient synthétiser en système.